



SOMMAIRE ET ÉDITO

● **Priorité à la laïcité** p.2

DOSSIER

● **Quelle politique familiale ?** p.3-5

● **Comment sont attribués les logements sociaux** p.6-7

● **Du militant au bénévole** p.8

● **Contre la pollution au sein de la société** p.9

● **Pour une République digne de ses enfants** p.10-11

● **Faire face au problème naissant sur la natalité** p.12-13



● **Ne pas laisser le droit à l'alimentation sur sa faim** p.14-15

● **Renforcer la santé** p.16



**Familles Laïques**

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL  
(Conseil national des associations familiales laïques)  
• 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
Tél. : 09 71 16 59 05 • e-mail : cnafal@cnafal.net

• **Directeur de la publication et président du CNAFAL** : Julien Léonard  
• **Chef d'édition** : Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin  
• **Gérant** : Marie Ciszewski • **Réalisation** : ©BAT - Tél. : 01 46 94 69 96 •  
**Impression** : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission.  
**Commission paritaire n° 0925G87077. ISSN 0755-4265.**

**Bulletin d'abonnement**

À retourner au CNAFAL

19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre  
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom – prénom : .....

Adresse : .....

Je désire recevoir 4 exemplaires de Familles laïques pour le prix de 10,00 € à partir du n° : .....

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.



ÉDITO

# Priorité à la laïcité



Julien Léonard  
Président

Tout d'abord, je souhaite saluer Jean-Marie Bonnemayre à qui je succède, saluer ses nombreuses années d'engagement au service de notre mouvement. Au Cnafal, ce sont d'abord les associations qui sont laïques, ce qui signifie qu'elles sont ouvertes à toutes les familles. Leur fonction est de répondre à leurs besoins par un accompagnement

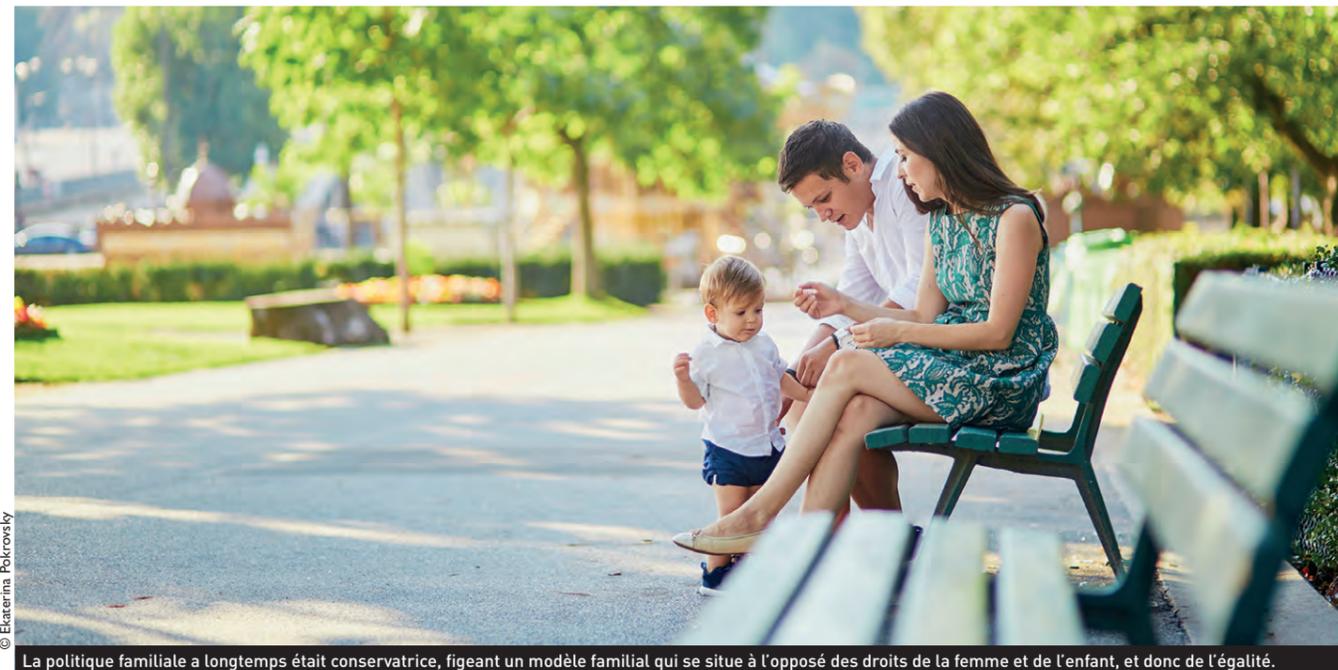
à l'accès aux droits jusqu'à des actions juridiques, aux loisirs et à la culture... À une époque où l'on assiste à la résurgence importante du fait religieux et où certains osent même s'interroger publiquement sur la possibilité d'une morale laïque et remettent en cause l'existence d'une famille sans religion, il nous apparaît important de définir en quoi seule une vision laïque des familles est conforme à l'idéal républicain de la société. Le CNAFAL croit en « la liberté » des individus, à se rencontrer, à s'aimer et éventuellement à fonder une famille. Nous défendons la liberté sexuelle, les limites posées étant celles d'un consentement libre et éclairé. De cette liberté à former un couple, découle la liberté de choisir d'avoir (ou non) des enfants et d'en décider leur nombre. Cette liberté implique alors l'accès à des moyens de contraception libres et gratuits. L'interruption volontaire de grossesse, droit si difficilement acquis, en fait partie.

**De « l'égalité » comme principe, vient pour nous la certitude** de l'égalité entre les sexes. Cela implique également, en cas d'adoption ou de famille recomposée, une égalité des liens affectifs avec les liens du sang. De ce principe d'égalité découle le devoir pour les parents de former autant que possible à la citoyenneté les enfants qui seront demain leurs égaux en devenant eux-mêmes citoyens. Pour le Cnafal, le principe de « fraternité » impose, de facto, la solidarité. En sortant de la structure familiale primaire, de sa maison, de son quartier et regardant sans fard les difficultés de l'autre, on ne saurait y rester indifférent. Cette fraternité, justifie également l'effort collectif et donne du sens au regroupement en association. Cependant, ces valeurs ne peuvent être mises en application sans la laïcité qui, seule, permet de s'affranchir de l'emprise des religions. Libre à chacun de croire ou de ne pas croire, si chacun a les mêmes droits. C'est là le sens de notre effort collectif et le fondement de notre identité. ■

PRIORITÉ N°1

# Quelle politique familiale ?

DEPUIS DES DÉCENNIES, LA FAMILLE EST AU CŒUR DE NOMBREUSES RÉFORMES AUSSI IDÉOLOGIQUES QUE POLITIQUES. AVEC SOUVENT D'ÂPRES BATAILLES ET DES PROGRÈS MAJEURS.



La politique familiale a longtemps été conservatrice, figeant un modèle familial qui se situe à l'opposé des droits de la femme et de l'enfant, et donc de l'égalité.

À l'approche de la présidentielle, gageons qu'à nouveau la famille sera un enjeu des joutes électorales entre les candidats de droite et de gauche. En 2012, Jean-François Copé, alors secrétaire général de l'UMP, confiait au journal *La Croix* que le projet de François Hollande de moduler les allocations familiales en vertu du quotient familial « revenait à anéantir la politique familiale ! » Rien que ça. Alors que l'on sait que ce système avantagéait les classes les plus aisées tout comme l'aide fiscale au recrutement d'une aide familiale. Nicolas Sarkozy, alors président, n'aura de cesse sous la pression des mouvements familiaux les plus conservateurs de maintenir ces avantages. Or, de nombreuses études ont démontré le très faible impact de ce système sur le niveau de fécondité. C'était vrai il y a 50 ans, c'est encore plus vrai aujourd'hui. Il est vrai aussi, que tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la France a dominé l'Europe démographiquement et militairement jusqu'à la défaite de 1870 ; c'est à ce moment que la démographie française décline au point que le renouvellement des générations ne se fera plus jusqu'en 1947. La Première Guerre mondiale n'arrangera rien et sera gagnée avec l'aide des contingents issus des colonies ! Ce n'est

pas un hasard si les premiers mouvements familiaux apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et affichent dans leur finalité la lutte contre la « dépopulation ». Dans ce contexte, jusqu'à la fin des années 1960, la thématique des familles nombreuses sera prégnante jusqu'à s'organiser en associations. C'est en France plus que partout ailleurs en Europe que la famille nombreuse sera sacralisée et le père de famille érigé en pivot de la famille et de la société ! Ainsi s'est construite l'idéologie familialiste qui influencera la société pendant plus d'un siècle !

**Dès 1896, se crée l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française**

composée des classes bourgeoises et dirigeantes : avocats, médecins, industriels, enseignants, publicistes, députés et même des ministres. Ils représentent l'élite dirigeante... Leur ligne revendicatrice est l'égalité des charges et l'enfant est assimilé à une forme d'impôt. Précurseur, ce concept débouchera avec la IV<sup>e</sup> République sur le quotient familial toujours en vigueur. La même année se crée La Ligue de la régénération humaine, qui prônait « la grève des ventres » pour lutter contre la misère. En 1908, le capitaine